



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES DU 26 JUIN AU 2 JUILLET 2023.

à Pau, le 7 juillet 2023

Depuis le début d'année, **12** décès (contre **22** à la même période en 2022) sont à déplorer sur les routes du département.

Au 2 juillet, on compte **396** accidents de la route. Ces accidents ont fait **477** blessés (contre **470** en 2022) dont **87** blessés hospitalisés (contre **90** en 2022).

Durant la semaine du 26 juin au 2 juillet 2023, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **68** excès de vitesse ;
- **12** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **11** délictuelles ;
- **16** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **13** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **9** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **8** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **48** suspensions du permis de conduire.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79

Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Astreinte communication en soirée, de 18h30 au lendemain 8h
et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h, merci de contacter :

Tel : 06 15 20 31 38

Mél : pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

La ceinture de sécurité : un geste qui sauve des vies

En 2022 en France, 24 % des automobilistes tués ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Les départs en vacances peuvent inciter à relâcher les comportements, pourtant, attacher sa ceinture est une nécessité :

La protection contre les accidents :

En bouclant la ceinture, on évite le risque d'être éjecté ou projeté contre le pare-brise, ce qui réduit considérablement les blessures graves, voire mortelles.

La sécurité des passagers :

Une personne non attachée constitue un danger pour elle-même et pour les autres passagers. C'est d'autant plus vrai pour les enfants : en 2022, un quart des enfants tués dans un accident de la route n'étaient pas attachés.

La vigilance sur les courts trajets.

Les trajets de courte durée ou en milieu urbain ne doivent pas être négligés : 28 % des conducteurs avouent qu'il leur arrive de ne pas s'attacher en ville ou lors de courts trajets. Même sur de courtes distances, les risques d'accidents existent, notamment la nuit : 34 % des usagers de la route tués de nuit ne portaient pas de ceinture.

Ayez les bons réflexes avant de prendre le volant : attachez-vous et vérifiez que vos passagers le sont aussi avant de démarrer.

